

## Ce que vous allez apprendre

- Si nous ne changeons rien, la Ville devra emprunter pour payer ses dettes et sera mise sous tutelle.
- Nous devons mieux maîtriser nos dépenses.
- Pas de réduction des services publics municipaux car ils protègent votre pouvoir d'achat.
- **La réforme fiscale 2009-2010 : davantage de justice pour les familles argenteuillaises.**

Dans le document qui vous a été distribué il y a deux semaines,

nous vous avons présenté en toute transparence l'état des finances de la ville.



2009 - 2010

# Pourquoi faut-il augmenter les impôts ?

## 7 réponses du Maire d'Argenteuil

**1** Vous avez pris 6 "engagements personnels" pendant la campagne électorale. Le sixième était celui-ci : "Je m'engage, malgré une situation financière médiocre, à ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière". Alors pourquoi allez-vous augmenter ces deux taxes dès cette année ?

**Philippe Doucet :** Je vais proposer au prochain conseil municipal d'augmenter les taux des impôts locaux. Je croyais que la situation financière de notre ville était médiocre. Elle est catastrophique et

**" Nous avons été victimes d'une gestion toxique de l'argent public. "**

elle était cachée. Nous avons été victimes, à Argenteuil, d'une gestion toxique de l'argent public. Il a fallu près d'un an pour mesurer l'ampleur des dégâts : budgets insincères, dépenses sous-évaluées, recettes sur-évaluées, dette qui augmente de manière galopante, investissements mal préparés, développement économique abandonné... A cela s'ajoute les nouveaux désengagements de

l'Etat qui nous privent de 6 millions d'€. Voilà la situation trouvée qui nous conduit à augmenter les impôts locaux en 2009 et en 2010. Ce sont les impôts des mensonges et de l'amateurisme d'hier.

**2** Il n'y a pas d'autre solution ?

**Ph. D. :** Non. Nous allons assumer l'augmentation des taux de 13,9% en 2009 et de 9% en 2010. Nous aurions

pu faire comme avant, c'est à dire continuer à équilibrer les budgets avec de fausses recettes tout en cachant de vraies dépenses. Mais rapidement, nous devrions alors emprunter de l'argent pour rembourser nos dettes et finalement, laisser la Ville sous la tutelle de l'Etat. Le préfet gèrerait Argenteuil tout seul. Sa première décision serait d'augmenter radicalement les impôts pour assainir

brutalement la situation financière. Avec ce genre de prescription, le malade meurt guéri. Nous n'avons pas été élus pour abandonner les Argenteuillais à un couperet financier.

**3** Si nous n'avons pas d'argent, pourquoi ne pas supprimer des services ?

**Ph. D. :** Le remède serait pire que le mal. Nous sommes 104 000 Argenteuillais. Nous

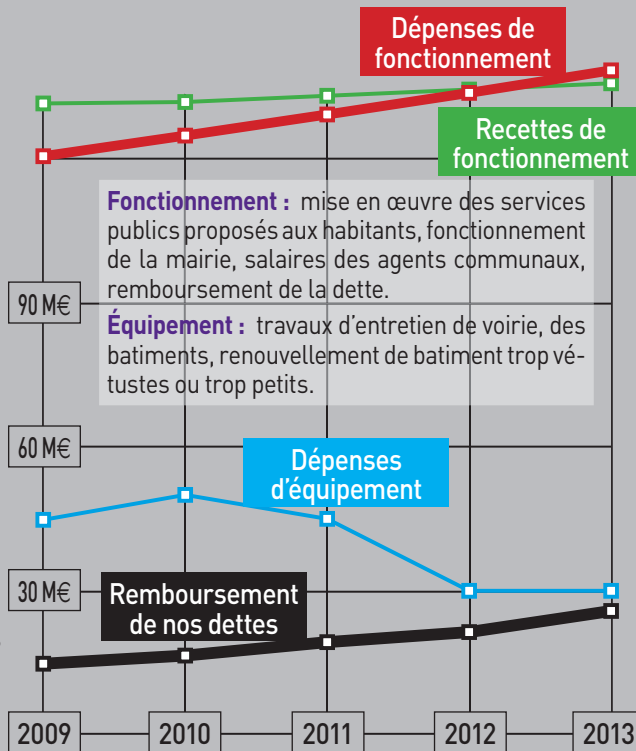


**" Ce sont les impôts des mensonges et de l'amateurisme d'hier "**

# Si nous ne changons rien...

## La ville devra emprunter pour payer ses dettes

**S**i nous continuons comme avant, c'est à dire en construisant des budgets insincères avec des recettes gonflées et des dépenses minimisées, nous devrons emprunter pour payer nos dettes. Très vite, la ville serait mise sous la tutelle du préfet. Il décidera seul d'augmenter très fortement les impôts, pour rééquilibrer le budget de la ville.



**Sources :** audit non diffusé par la précédente municipalité du cabinet Ressources Consultants Finances (juillet 2007)

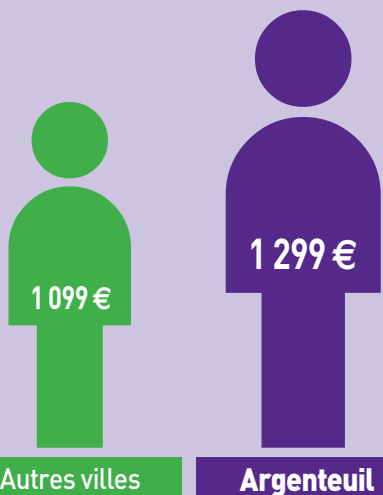
# Pas de réduction des services publics municipaux car ils protègent votre pouvoir d'achat

**L**es services publics sont une source d'économie s'ils sont correctement gérés. C'est pour préserver votre pouvoir d'achat qu'il est important d'avoir des services publics efficaces, de qualité, répondant à vos besoins. Voici l'exemple d'une famille avec un enfant qui fréquente l'accueil le soir les 130 jours d'école, et le centre de loisirs 31 mercredis par an. La comparaison est claire !

Sans service public	
<b>Avec service public</b>	<b>260 h</b> (2h de garde d'enfant par jour d'école)
<b>130 accueils du soir</b>	<b>+ 217 h</b> (7h par mercredi)
<b>+ 31 mercredis</b> (avec un quotient familial M)	(au SMIC horaire brut)
<b>1 184 € par an</b>	<b>4 155 € par an</b>

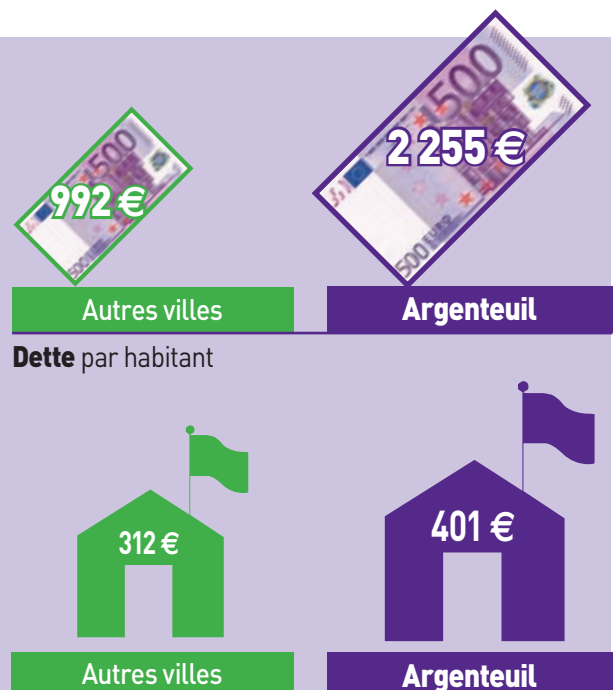
**Gain pour la famille : 2 971 € par an**

# Mieux maîtriser nos dépenses



Dépenses de fonctionnement par habitant

**N**otre ville dépense plus que les villes française de 100 à 300 000 habitants membres d'une communauté d'agglomération. Nous ne pouvons pas continuer comme ça. L'effort sera visible dès le budget 2009 par une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Pour y parvenir, nous allons prévoir aujourd'hui les dépenses de demain, ce qui n'était pas fait jusque là, aussi étonnant que cela puisse paraître.



Dépenses d'équipement par habitant

# La réforme fiscale pour les familles argenteuillaises

**L**a Ville va améliorer le système d'abattement pour personne à charge et elle va créer un abattement pour les personnes handicapées. Concrètement, chaque personne handicapée va bénéficier d'un abattement de 10% de la valeur locative de son logement, alors qu'aujourd'hui elle n'y a pas droit. Chaque famille ayant une personne

à charge, généralement un enfant, profitera d'un abattement de 20% de la valeur locative de son logement au lieu de 15% actuellement. Ces abattements se cumulent avec l'abattement général forfaitaire dont bénéficient tous les Argenteuillais. Malheureusement, l'État oblige à n'appliquer **cette réforme** qu'en 2010 alors qu'elle aura été votée en 2009.

**Exemple :  
taxe d'habitation payée  
par une famille avec  
deux enfants**

	2009	2010
Valeur locative du logement Catégorie de confort M5 (la plus répandue à Argenteuil)	4 024 €	4 100 €
Abattement général forfaitaire	- 797 €	- 810 €
Abattement par personne à charge, 15% de la valeur locative moyenne communale, soit : 3 825 € x 0,15	- 574 €	- 780 €
Valeur locative nette	= 2 079 €	= 1 730 €
Taux de taxe d'habitation	x 20,42 %	x 22,26 %
Montant de la taxe d'habitation	= 425 €	= 385 €

**Réforme fiscale**  
+ 2% : augmentation de la valeur locative décidée par l'État (loi de finance votée par les députés)

**Réforme fiscale**  
Abattement par personne à charge augmenté à 20% de la valeur locative moyenne communale, soit : 3 902 € x 0,20

**Réforme fiscale**  
- 9% de taxe d'habitation en 2010 pour cette famille.

+ 9% : augmentation prévue en 2010

## Qu'est-ce qu'on appelle une « personne à charge » ?

Il existe deux catégories de « personne à charge », les enfants et les parents (ascendants).

Les **enfants à charge** sont les enfants du contribuable, ceux de son conjoint ou de son

partenaire pacsé, ou ceux qu'il a recueillis, et qui sont comptés à charge sur sa déclaration de revenus. Il s'agit :

- des enfants mineurs ;
- des enfants majeurs âgés de moins de 21 ans et qui sont ratta-

chés au foyer fiscal de leur parent ;

- des enfants majeurs, étudiants, âgés de moins de 25 ans et qui sont rattachés au foyer fiscal de leur parent ;
- des enfants, quel que

soit leur âge, s'ils sont handicapés.

Les **ascendants à charge** sont les ascendants (notamment parents, grands-parents) du contribuable, ceux de son conjoint ou parte-

naire pacsé âgés de plus de 70 ans ou infirmes, habitant avec lui. Le revenu fiscal de l'ascendant ne doit pas excéder certaines limites.

**Plus d'information sur [service-public.fr](http://service-public.fr)**

# Cap sur l'équilibre durable des finances pour l'avenir des Argenteuillais

**“ Les services publics sont une nécessité ”**

● ● ●  
vivons ici et nous avons besoin des services publics. Ils ne sont pas un luxe mais une nécessité et permettent aux Argenteuillais de faire des économies. C'est un peu comme quand on se regroupe pour acheter des produits moins chers. A condition que la ville soit bien gérée, bien sûr. Une famille avec des revenus moyens dont un enfant fréquente l'accueil du soir et les centres de loisirs le mercredi dépense un peu moins de 1 200 € par an aujourd'hui. Si cette même famille devait payer quelqu'un pour s'occuper de son enfant le soir après l'école et les mercredis, ça lui coûterait plus de 4 100 €. Et je devrais supprimer ce service ? Non, bien sûr. Nous allons réaliser des économies. Nous allons dépenser mieux. Nous devons

**“ La vie ne s'arrête pas pendant que la mairie d'Argenteuil répare les erreurs du passé ”**

cette discipline aux Argenteuillais auxquels nous demandons plus.

## **4 Pourquoi continuer à investir ?**

**Ph. D. :** Mais parce que la vie ne s'arrête pas pendant que la mairie d'Argenteuil répare les erreurs du passé. Et puis notre ville compte 10 000 habitants de plus qu'en 1999. Ce « choc démographique » n'a pas été préparé. Or, 10 000 habitants, c'est l'équivalent d'une petite ville, il faut des équipements et des services. Alors, oui nous allons continuer à investir dans les équipements et les aménagements dont les Argenteuillais ont besoin dans leur vie quotidienne et dans leurs quartiers. Et nous devons aussi entretenir les équipements publics qui sont en très mauvais état : écoles, centres de loisirs, gymnases, stades... Comme nous n'avons pas beaucoup d'argent, nous allons mieux préparer et mieux gérer les investissements. Nous l'avons déjà fait pour

l'école du Val-Notre-Dame en mettant au point une solution moitié moins chère que le projet mal ficelé trouvé en arrivant. Nous devons aussi cet effort là aux Argenteuillais.

## **5 En résumé, les Argenteuillais vont payer la note ?**

**Ph. D. :** Les Argenteuillais vont payer une partie de la "note", en effet. Nous avons tout fait pour éviter cela mais la situation trouvée est vraiment trop alarmante. C'est pour ça que nous réalisons en même temps une réforme fiscale pour les familles argenteuillaises dès 2010.

**“ Pour préserver votre pouvoir d'achat, nous allons augmenter l'abattement pour personne à charge ”**

## **6 Qu'est-ce que c'est la "réforme fiscale pour les familles argenteuillaises" en 2010 ?**

**Ph. D. :** De nombreuses familles de notre ville ont des personnes à charge. Généralement, il s'agit de leurs enfants. Pour préserver le pouvoir d'achat, nous allons augmenter l'abatte-

ment pour personne à charge à partir de 2010. C'est un moyen d'avoir des impôts locaux plus justes, en diminuant le montant à payer en fonction d'un certain nombre de critères, comme les charges familiales. Nous allons aussi créer un abattement pour les personnes handicapées. Enfin, nous allons également demander d'étaler sur trois ans l'augmentation individuelle de l'impôt local due à la rénovation de l'habitat. Le cap sur l'équilibre durable des finances ne doit pas nous détourner de notre désir de justice et d'équité.

## **7 Et après, que doivent redouter les Argenteuillais ?**

**Ph. D. :** Nous avons travaillé dur pour mesurer la réalité de la gestion toxique de l'argent public de notre ville. Nous avons pris des décisions difficiles pour faire face, avec les Argenteuillais, à une situation dramatique. Maintenant, Argenteuil doit

se remettre en mouvement pour préparer son avenir. C'est pour ça que j'ai été élu, avec mon équipe. L'avenir de notre ville, c'est le nôtre. Argenteuil n'est pas une ville de banlieue comme les autres. Elle a une âme, il faut la faire vivre. Nous allons continuer à soutenir les

**“ Nous allons mieux préparer et mieux gérer nos investissements ”**

activités culturelles, associatives et sportives car notre ville doit être vivante, attirante, dynamique. C'est l'autre chantier qui va mobiliser mon énergie et celle des conseillers municipaux et des services de la ville, aux côtés de tous les Argenteuillais. Argenteuil doit prendre toute sa place de 3<sup>e</sup> ville de l'Île-de-France.

**Prochain rendez-vous d'information : le budget 2009**

